

PROJET D'ETABLISSEMENT des MICRO-CRECHES

Le Tipi des Mics Macs et le Tipi des Mayas

de MEZY s/SEINE

Mon éco-crèche responsable et citoyenne, pour m'épanouir durablement

- ☀ *Augmenter la capacité d'accueil des tout-petits dans nos communes rurales et intégrer l'établissement dans son environnement rural ;*
- ☀ *diversifier les modes de garde au plus près des besoins des parents et adapter la structure pour une meilleure prise en compte de la parentalité et une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle ;*
- ☀ *mener une démarche d'engagement vers le développement durable et développer des pratiques respectueuses de l'environnement au sein de nos établissements ;*
- ☀ *veiller à assurer une égalité d'accès pour toutes les familles, réduire les inégalités, favoriser la solidarité et un accueil inclusif pour chacun des enfants, pour une meilleure cohésion sociale.*

Telles sont les missions que s'est fixée la Sas TRIBUverte, en étroite collaboration avec les partenaires territoriaux en charge de l'accueil de la Petite Enfance, du développement durable et de l'économie Sociale et solidaire.

Qu'ils soient ici vivement remerciés pour leur écoute, leurs conseils, leurs encouragements, leur mobilisation sans faille, qui ont permis la réalisation de ces équipements en mesure d'offrir à nos tout-petits un cadre de vie harmonieux et bienfaisant, ouvert sur notre environnement, riche de l'histoire de nos villages ruraux et tourné vers les enjeux d'avenir et parfaitement adapté pour leur éveil en toute sécurité.

En référence à la déclaration universelle des droits de l'homme (10 décembre 1948), à la convention internationale des droits de l'enfant (20 novembre 1989) et à la Constitution française, le projet d'établissement s'inscrit dans des valeurs de liberté, d'égalité, de solidarité, de laïcité.

Bien être des individus, prudence écologique, éthique économique

Parce que le bien-être des enfants va de pair avec le respect de l'environnement, nos établissements sont résolument engagés dans une démarche pour le développement durable en y développant des pratiques plus respectueuses de l'environnement, au travers de mesures concrètes intégrées dans la construction, l'aménagement des locaux, le fonctionnement, le management et le mode de gouvernance.

Charte des établissements TRIBUverte

L'ENFANT

Considérer l'enfant individuellement, selon son histoire, sa personnalité, ses rythmes, ses désirs et l'accompagner dans le développement de ses cinq sens, ses apprentissages, son épanouissement et son intégration sociale, par l'apprentissage de la vie en collectivité, en veillant à sa santé, sa sécurité et son bien-être.

Le respect aux enfants s'exprime par la douceur des paroles et des gestes, par l'écoute et l'encouragement. Ecouter l'enfant, c'est être attentif aux mots, aux gestes, aux regards pour mieux répondre à ses besoins et son bien-être.

LA FAMILLE

Aider les parents à concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. Tout ce qui concourt à la souplesse des horaires, à faciliter l'allaitement, au respect de la relation mère /père- enfant est favorisé.

Lieu ouvert, l'établissement reflète la mixité sociale, l'intégration multiculturelle... afin de réduire les inégalités pour une plus grande cohésion sociale.

L'ETABLISSEMENT

Mener une démarche d'engagement vers le développement durable et développer des pratiques respectueuses de l'environnement.

Etre « très performant » sur la cible santé : eau, air, impact sanitaire.

Favoriser le dialogue social et la performance globale pour une économie plus humaine et plus responsable où s'articulent performance économique et plus-value sociale.

Agir avec loyauté et assurer la transparence du système de décision et de contrôle.

L'EQUIPE

L'équipe est à l'écoute des enfants pour comprendre leurs attentes, leurs besoins et veiller à leur bien-être dans le respect de leurs capacités en adaptant la prise en charge en fonction de leur autonomie et de leur désir : patience, bonne humeur, disponibilité, maîtrise de soi pour répondre aux exigences du quotidien avec professionnalisme.

L'équipe favorise la consultation et l'implication des parents, pour une coéducation, et est à leur écoute pour toutes questions, informations ... ou simplement une présence.

Promouvoir les valeurs de respect, de considération mutuelle, de complémentarité et d'entraide au sein de l'équipe, pour montrer l'exemple et inspirer confiance aux enfants et aux parents.

Nom de la structure	TIPlone
correspondant	Nathalie DELABIE
Adresse	31 rue Alfred Lasson – 78250 MEZY sur SEINE
Téléphone / mail	01 82 72 60 20 – 01 82 72 60 21 - 01 82 72 60 24 06 47 93 22 71 - info@tribuverte.fr
Type d'accueil	accueil régulier, occasionnel et d'urgence
Effectif	12 enfants par Tipis de 10 semaines à 3 ans révolus
environnement	Milieu rural - CCVS

Les micro-crèches de Mézy-sur-Seine assurent durant la journée un accueil collectif, régulier et occasionnel, d'urgence, d'enfants de 2 mois et demi à 3 ans révolus.

Le projet que nous formulons se situe au carrefour de notre expérience professionnelle et parentale d'une part, et de notre écoute attentive des besoins des familles d'autre part. Ainsi, nous avons dégagé des objectifs généraux et spécifiques et définit les moyens et les modalités nécessaires au fonctionnement de l'établissement.

Le projet d'établissement comprend un projet d'accueil, un projet éducatif et un projet social :

- Le projet d'accueil présente les prestations d'accueils proposées. Il précise notamment les modalités de l'accueil de l'enfant et de sa famille et, le cas échéant, les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants atteints de handicap ou d'une maladie chronique. Il intègre également les compétences des professionnels mobilisés.
- Le projet éducatif précise les actions mises en place pour assurer l'accueil, le soin, le développement, l'éveil, le bien-être des enfants et favoriser l'égalité entre les filles et les garçons.
- Le projet social et de développement durable de l'établissement prend en compte les spécificités du contexte local et les besoins particuliers des familles. Il définit notamment les activités qui peuvent être menées avec d'autres structures ou en coordination avec elles, les relations avec les organismes extérieurs et intègre les objectifs d'accompagnement de la fonction parentale.

La mise en œuvre de pratiques plus respectueuses de l'environnement, encadre la conception du projet d'établissement, construit collectivement, dans une démarche transversale.

Déclinées dans la rénovation du bâtiment, l'aménagement et l'équipement intérieur, le fonctionnement de la structure, ces pratiques portent sur les choix de matériaux et équipements écologiques, recyclables et non toxiques, une alimentation issue de l'agriculture raisonnée, une pédagogie tournée vers l'éducation à l'environnement ... au cœur d'un projet social au sein duquel solidarité et promotion de l'égalité favorisent une économie plus humaine et plus responsable.

Nous favorisons le dialogue avec l'ensemble des partenaires associés (institutionnels, parents, personnel) pour évaluer les actions menées, les méthodologies utilisées, et adapter les protocoles dans un processus continu d'amélioration et d'innovation.

Accueillir un enfant, c'est aussi accueillir sa famille

Votre enfant vient d'être admis dans l'une des micro-crèches de Mézy-sur-Seine, établissements du réseau TRIBUverte. Vous avez déjà rencontré l'équipe qui l'accompagnera durant ses premiers mois et ses premières années. Vous allez à présent tisser une relation de confiance avec ces professionnel(le)s, qui assurent au quotidien un accueil et un encadrement de qualité et sont attentifs(ves) à la richesse des échanges que vous souhaitez légitimement que nous construisions avec vos enfants et vous-même.

Le projet d'accueil, le projet éducatif et le projet social de nos établissements participent de cette ambition : aider les parents et les professionnels(le)s à devenir de véritables partenaires pour une coéducation de l'enfant. Prenant en compte l'évolution des modes de vie et des besoins, les problématiques environnementales, sociétales et économiques, ce projet d'établissement contribue à apporter des réponses efficaces à la diversité des attentes que vous exprimez aujourd'hui, et à améliorer le service qui vous est dû.

Il s'inscrit ainsi dans la dynamique globale que nous avons impulsée en faveur de la petite enfance, avec la mise en œuvre de pratiques plus respectueuses de l'environnement prenant en compte les enjeux économiques et les aspirations sociales dans une démarche ambitieuse de développement durable, pour permettre à chaque professionnel et à chaque parent de remplir pleinement leur rôle et à chaque petit d'être parfaitement accompagné au sein de nos éco-crèches.

Avec ce document pratique, vous disposez désormais, tout comme les professionnels, d'une information précise et complète sur les principes et les modalités de fonctionnement qui régissent la vie de l'établissement où est accueilli votre enfant.

Principes pédagogiques, déroulement des activités ..., vous pourrez facilement vous reporter à la rubrique qui vous intéresse, et trouver rapidement une réponse à chacune de vos questions.

Nous espérons que ce projet, que nous avons conçu comme un outil simple, clair et convivial, vous sera utile jusqu'à l'entrée de votre enfant en maternelle et qu'il deviendra une référence partagée par tous, pour aider les tout-petits à grandir et s'épanouir dans nos villages.

Vous en souhaitant bonne lecture et bon usage, nous restons à votre écoute.

L'équipe de direction.

Les établissements TRIBUverte de Mézy s/Seine

De la Maison BODEAU (1743) aux micro-crèches (2012 & 2015)

Au sein d'un ancien corps de ferme, datant de 1743, au cœur du vieux village de Mézy s/Seine, face à l'école primaire, les bâtiments ont été entièrement rénovés en 2012 et 2015, conformément aux normes en vigueur pour les établissements d'accueil petite enfance et à la législation du travail.

Au cœur du Parc Naturel Régional du Vexin Français et inscrit au patrimoine français, la conservation du bâti ancien (principes de conception des bâtisses autour d'une cour pavée, matériaux anciens ...) a guidé le travail des architectes et bureaux d'études, préservant ainsi le charme des vieilles bâtisses en pierres, tout en mettant l'accent sur le développement durable par l'utilisation de matériaux verts.

L'utilisation d'énergie renouvelable et naturelle (système solaire) et la qualité de l'air (VMC double flux) ont été retenues comme cibles prioritaires avec la volonté d'être très performant sur la cible « santé » limitant l'impact sanitaire.

Le choix des matériaux répond bien sûr au nouvel usage du bâtiment, mais également à la volonté du maître d'ouvrage d'assurer une meilleure protection de l'environnement. Ont ainsi été privilégiés l'utilisation de matériaux écologiques et recyclables (bois, revêtements naturels liège, peintures et enduits sans solvants ...) et des produits non allergènes.

Les locaux

Les établissements « TIPI des Mics Macs » et « TIPI des Mayas » (en zone géographique sans densité de population) offrent respectivement 117 et 103 m² dédiés à l'accueil des enfants, sur deux niveaux, garantissant un minimum de 7 m² par enfant.

Le jardin (60 m²) ou la terrasse (21 m²) attenants sont l'occasion de s'épanouir au bon air, d'appréhender la biodiversité, la faune et la flore (présence d'hirondelles ...) et de s'exercer aux activités de sensibilisation et de protection à l'environnement et à la nature. Le Jardin est pourvu de carrés potagers pédagogiques permettant de cultiver au fil des saisons, légumes, fruits, plantes aromatiques

L'accueil collectif est organisé dans des locaux conçus et aménagés pour satisfaire les besoins des enfants et respecter leur rythme individuel. L'espace est essentiel pour la découverte et l'expérimentation du mouvement. Il doit offrir suffisamment de place pour que l'enfant puisse se mouvoir et se déplacer librement en toute sécurité et parfois être limité avec l'aménagement de coins spécifiques adaptés à chaque groupe d'âge.

Depuis septembre 2020, notre salle de motricité vient compléter nos locaux. Les enfants peuvent y avoir accès à différents moments de la journée, en petit ou moyen groupe. La diversité du matériel à disposition permet à l'équipe d'y créer différentes ambiances (en passant du moteur à la relaxation) pour répondre au mieux aux besoins des enfants.

Un espace cuisine et biberonnerie, hors d'accès aux enfants, permet la fabrication des repas à partir de produits issus de l'agriculture raisonnée et biologique.

A l'étage, un bureau du (de la) responsable technique et une salle de réunion accueillent les familles et intervenants externes, dans un cadre chaleureux et confidentiel. Le personnel dispose de locaux à leur usage exclusif (cuisine, salle de repos ...) non accessible aux enfants.

Les équipements : jeux & jouets

Matériel, jeux et mobiliers sont faciles à entretenir et adaptés à l'âge de l'enfant. Le matériel de puériculture répond aux normes européennes de sécurité et d'hygiène, selon les référentiels NF Crèches et NF Environnement.

Les matériels, mobiliers et jouets sont écologiques, recyclables et non toxiques.

La capacité d'accueil

- Accueil régulier : 12 places au sein de chaque Tipi
- Accueil occasionnel : selon disponibilité
- Accueil d'urgence, accueil d'enfants handicapés, bénéficiaires de minima sociaux : 1 berceau réservé par la commune de Mézy

L'âge des enfants accueillis

De 2,5 mois à 3 ans révolus, regroupés en « petites familles » selon leur âge :

- petits : de 2,5 mois à 14 mois
- moyens : de 15 mois à 24 mois
- grands : de 2 ans à 3 ans révolus.

L'amplitude horaire

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Amplitude horaire hebdomadaire
Accueil régulier*	7 h 45 – 18 h 30	7 h 45 – 18 h 30	7 h 45 – 18 h 30	7 h 45 – 18 h 30	7 h 45 – 18 h 30	54 h
Accueil occasionnel et d'urgence	Selon besoin					
Fermetures	3 semaines en août – une semaine entre Noël et nouvel an - 2 journées pédagogiques (lundi de Pentecôte & lundi suivant les vacances d'été) – pont (quand le jeudi est férié)					

* modulable selon les besoins exprimés

L'équipe pédagogique d'encadrement

Les enfants sont pris en charge par une équipe formée et spécialisée dans le domaine de la petite enfance¹. Le détail du travail et des responsabilités de chaque personnel, ainsi que la continuité de la fonction de direction en toute circonstance, sont précisés dans le projet d'accueil et règlement intérieur.

La qualification du personnel et le taux d'encadrement (d'un professionnel pour cinq enfants qui ne marchent pas et d'un professionnel pour huit enfants qui marchent) apportent la garantie d'une prise en charge de qualité des enfants accueillis au sein des établissements.

Des temps d'analyse de pratiques professionnelles, en dehors de la présence des enfants, sont mis en place tous les 4 mois, par un intervenant extérieur, pour permettre à nos équipes d'être dans une perpétuelle évolution éducative.

Le personnel favorise au quotidien le soin, la santé, l'éveil, le bien-être et le bon développement du jeune enfant.

Le projet éducatif et pédagogique présente les démarches mises en œuvre pour atteindre ces objectifs.

	Le Tipi des Mics Macs	Le Tipi des Mayas
Référente Technique	Adeline LE NOUVEL Educatrice de Jeunes Enfants	
Référent Santé et Accueil inclusif	Isabelle PERRIN, Pédiatre	
Auxiliaire de puériculture	Corine SAMSON-FAIVRE	Cristel BECUE
Auxiliaire de puériculture		Marlène GNALLA
Educatrice de jeunes Enfants	Adeline LE NOUVEL	
Auxiliaire Petite Enfance	Sarah BOTELHO Wafaa OUARRAK Emilie LEVASSEUR	Amandine KRAWCZYK
Agent Polyvalent de Restauration	Wafaa OUARRAK	

L'ensemble du personnel est partie prenante du projet dans une démarche de co-construction et chaque collaborateur(trice) est associé(e) et formé(e) aux modules spécifiques de mise en œuvre de l'activité d'accueil petite enfance selon une approche d'amélioration de la protection de l'environnement (gestion des déchets, alimentation, entretien, pédagogie ...).

Un partenariat est mis en place avec une école de formation par apprentissage, de façon à accueillir des stagiaires et contribuer à la formation des jeunes élèves.

Les besoins de l'enfant

Sécurité

L'enfant doit être à l'aise et se sentir en confiance avec les adultes qui l'encadrent, dans les différents lieux de vie (espace repos, salle d'activités, coin repas, jardin, toilettes...) tout en ayant des repères plus personnels dans le temps (horaires) et dans l'espace (sa chambre, son lit, son doudou, sa peluche...). Il est essentiel de prévenir l'enfant de tout changement (horaires, nouvelles activités, arrivée d'un nouvel enfant, changement de personnel...).

¹ titulaires d'une certification au moins de niveau V (cf. CAP petite enfance) avec une expérience de 2 ans auprès de jeunes enfants ou disposant d'une expérience de travail effectif de 3 ans auprès d'enfants en qualité d'assistante maternelle agréée.

Espace de jeux, d'expression libre et d'apprentissage

Explorer, découvrir, toucher, créer, apprendre sont des actes fondamentaux pour l'enfant, qui doit pouvoir s'exprimer librement en toute sécurité affective et physique.

L'espace est essentiel pour la découverte et l'expérimentation du mouvement. L'enfant doit pouvoir jouer et se mouvoir librement, en toute sécurité. Il a besoin parfois d'être limité avec l'aménagement de coins spécifiques aux nourrissons pour les protéger des plus grands et pour leur proposer des espaces adaptés.

Les locaux sont aménagés en différents espaces de liberté comme le coin poupées, le coin garage, l'espace lecture ou le jardin. De plus, le contact de l'enfant avec la nature est favorisé par des sorties quotidiennes, même en hiver.

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et à la construction de sa personnalité.

L'enfant expérimente par lui-même, découvre son corps, son équilibre, le monde qui l'entoure. Il découvre, explore ce qui lui permet de se construire, de prendre des initiatives, d'être créatif, sous l'œil bienveillant de l'adulte qui l'encourage, met en mots et organise un environnement physique et affectif sécurisant.

Le jeu est un intermédiaire affectif et une source de dialogue entre l'adulte et l'enfant.

Autonomie

Laisser l'enfant expérimenter par lui-même. L'enfant doit se sentir libre de choisir entre plusieurs activités, suivant ses affinités et ses goûts. L'attitude de l'encadrement est très importante, tant pour être à l'écoute de ses désirs que pour orienter l'enfant vers une activité ou un jeu adapté. L'enfant apprend petit à petit à faire seul, en ayant conscience de ses possibilités et de ses limites.

L'adulte laisse l'enfant aller librement jusqu'au bout de son apprentissage et n'intervient qu'en cas de nécessité (sécurité notamment).

L'attention de l'adulte est perçue par l'enfant, de manière indirecte et non intrusive. Le regard de l'adulte est structurant pour lui. Sa parole, la mise en mots de ce que fait l'enfant, de ce qu'il manifeste, participe à ce climat affectif.

Ateliers d'activités (selon les principes pédagogiques Montessori)

Depuis la rentrée 2017, l'équipe pédagogique met en application les principes pédagogiques Montessori, pour offrir aux enfants un environnement rassurant et structurant en adéquation avec leurs besoins du moment qui favorise l'autonomie du petit, son rythme propre, sa confiance en lui.

« Chaque enfant est libre d'évoluer selon son propre rythme. L'enfant ne doit pas être le simple réceptacle de savoirs qui le dépasse, mais véritablement acteur de son propre développement, portant en lui les germes d'un plein potentiel prêt à se révéler. »

Ainsi, l'adulte est appelé à se placer non pas en détenteur de savoir absolu, mais en observateur discret pour pousser les petits à développer leur plein potentiel, tout en les observant en permanence pour s'adapter à leurs difficultés ou progrès. Il n'y a pas de temps imparti pour mener un exercice, c'est le rythme de chaque enfant en fonction du moment de la journée ou de l'occupation choisie qui prévaut.

L'appropriation « d'un concept » passe par l'expérience et celle-ci est le plus souvent appréhendée par la manipulation et les sens.

Laisser un maximum d'initiatives aux enfants (« faire seul(e) »), en les incitant à se concentrer sur une activité et en leur

donnant la possibilité de s'autocorriger, encourage leur autonomie et la prise de conscience de leurs capacités. Bien sûr, si un petit demande l'appui d'un adulte, celui-ci intervient avec bienveillance. Mais sans jamais oublier qu'il est là pour aider le plus jeune à faire seul. Après lui avoir « présenté » un nouvel objet en lui montrant comment l'utiliser, il est essentiel qu'il se tienne en retrait. De là jaillit plus sûrement l'intérêt du petit, avec souvent le besoin de répéter des dizaines de fois le même geste pour prendre confiance en lui, ou au contraire l'envie de se poser des défis, d'explorer plus avant et de se dépasser.

L'enfant est doué de ce que Maria Montessori appelle « l'esprit absorbant », c'est-à-dire une éponge aux capacités d'assimilation extraordinaires. Odeurs, bruits, images, sensations, le petit s'imprègne de tout...

Il faut donc encourager son ardeur, ses efforts, ses tentatives de contact assidu avec la réalité, ses mouvements, ses pas désordonnés, ses mains curieuses pour s'emparer de ce qui les intrigue. C'est ainsi qu'il bâtit ses expériences, tire des leçons (ça casse, c'est chaud), se responsabilise et devient de plus en plus précautionneux et habile.

L'enfant est appelé à traverser, à des moments précis, ce que Maria Montessori désigne comme les « périodes sensibles » : celle du mouvement, du langage, de l'ordre, celle des petits objets, celle du raffinement des perceptions sensorielles ou encore celle du développement social. À charge pour les professionnel(le)s d'assurer l'environnement propice à l'émergence de leur faculté durant ces périodes dites « sensibles ».

Des « plateaux d'activités » sont ainsi mis à disposition de l'enfant qui choisit seul son activité et peut la répéter ou en changer s'il le souhaite.

Sociabilisation

Première étape de la vie en collectivité, l'accueil en crèche joue un rôle essentiel pour l'apprentissage des règles de vie par l'enfant, facilitant demain son intégration scolaire.

L'enfant apprend à vivre en groupe et à partager les moments rituels de la journée avec les autres enfants (les goûters et le repas, la sieste, les activités ...). Il participe à ces moments de vie où il apprend à respecter les autres et à communiquer. Nous veillons à la qualité des relations entre enfants.

Communication, compréhension : source de confiance en soi

Le projet pédagogique qui guide l'accueil et l'accompagnement à grandir de vos enfants au sein de nos Tipis, s'enrichit en 2016 par la mise en place d'une pratique innovante **« la communication gestuelle associée à la parole »**.

La communication gestuelle, outil bienveillant et ludique, permet d'élargir le vocabulaire gestuel naturellement existant chez le tout jeune enfant et de combler le laps de temps avant l'acquisition de la parole pour une meilleure compréhension de leurs besoins : donner aux bébés les moyens de communiquer leurs désirs (manger, dormir ...) leurs sensations (c'est chaud, c'est froid, j'ai mal ...) leurs émotions (je veux ma tétine-doudou, je suis triste) et bien d'autres choses sans nécessairement faire usage des mots et cela sans grosse colère !

Il s'agit concrètement d'accompagner nos paroles de gestes précis qui permettent d'entrer en communication et tisser ainsi un lien privilégié avec bébé qui ne parle pas encore.

Se savoir compris de ceux qui vous entourent, quoi de plus valorisant quant à la perception de l'estime de soi et l'acquisition de la confiance en soi, surtout chez le tout-petit. La communication gestuelle est également une passerelle vers l'acquisition du langage.

L'accueil de l'enfant dans le respect, l'écoute et la bienveillance

Premières visites

Le(la) référent(e) reçoit les parents pour constituer le dossier de préinscription et présenter les structures, le projet d'établissement, le règlement et les modalités de fonctionnement de l'établissement.

Une seconde rencontre avec les parents confirme l'inscription et précise les modalités d'accueil souhaitées par les parents et les formalités administratives à accomplir. C'est l'occasion de rencontrer toute l'équipe, de visiter les locaux et de faire plus ample connaissance.

L'adaptation

Le(a) référent(e) technique propose, en concertation avec les parents et l'équipe, un temps d'adaptation, variable en fonction de chaque enfant (une à deux semaines), avant tout accueil régulier ou occasionnel d'un enfant de moins de 3 ans. Ce temps d'adaptation permet à l'enfant et à sa famille de prendre progressivement connaissance du lieu d'accueil, d'y trouver des repères sécurisants, d'établir une relation de confiance et accepter progressivement la séparation. L'enfant s'habitue progressivement aux bruits, aux couleurs, aux odeurs, aux personnes... aux autres enfants.

Il permet à l'équipe d'échanger avec les parents au sujet des habitudes, des rythmes de l'enfant (repas, sommeil...), son tempérament, son besoin d'autonomie Ses informations seront consignées dans le dossier de l'enfant qui l'accompagnera tout au long de sa vie en crèche. Ce dossier est à la fois un outil de travail qui permet la transmission des informations quotidiennes entre les différents membres de l'équipe, et un relais entre la famille et l'équipe (observations, remarques spécifiques ...). Il est également l'outil d'échanges sur les apprentissages réalisés par l'enfant, relatant les détails de la journée de l'enfant. Il permet ainsi un lien, une « relation triangulaire » entre parents, enfant, personnel.

Le planning de la période d'adaptation est élaboré en concertation entre le(la) professionnel(le) référant durant toute cette période et la famille, en fonction du rythme de l'enfant, de manière à faciliter la transition de la maison à la crèche, en douceur et avec sérénité. Les premiers temps, les parents sont présents avec l'enfant, puis le laissent seul découvrir ce nouveau cadre durant des périodes progressives (1/2 heure, ¾ d'heure ...).

L'accueil d'enfants porteurs de handicaps ou de maladies chroniques

La crèche doit permettre aux enfants de s'ouvrir à la différence. Elle peut, dans la limite de ses possibilités matérielles, sur bilan et avis du Médecin et en partenariat avec d'autres professionnels, offrir à l'enfant présentant une maladie chronique, un handicap moteur ou mental, un projet d'accueil individualisé centré sur ses besoins et ses potentiels.

Dans cette hypothèse, c'est au moment de la préinscription de l'enfant que sont évalués ses besoins, la charge de travail supplémentaire occasionnée par son handicap et que sont envisagés les différents liens avec d'autres professionnels de la santé.

Afin d'accueillir un enfant atteint d'un handicap dans les meilleures conditions, la concertation doit être générale. Elle concerne la direction, les parents, l'équipe mais aussi les enfants accueillis, les médecins ainsi que les autres professionnels prenant en charge l'enfant. L'accueil de l'enfant handicapé doit être réfléchi, avec la mise en place d'un projet d'accueil individualisé.

C'est ensemble qu'est pensé le projet pour l'enfant et que l'on met en place les moyens pour atteindre les objectifs définis. Développer les compétences du personnel avec l'aide de partenaires extérieurs est indispensable pour accueillir l'enfant dans de bonnes conditions, lui trouver la solution la mieux adaptée tout en étant vigilant pour que l'équilibre du groupe (professionnels et enfants) n'en souffre pas. Il est important pour la famille qu'elle puisse bénéficier d'une écoute professionnelle de qualité et être rassurée.

Les moments qui rythment la journée

Ce n'est que lorsque l'enfant est satisfait dans ses besoins et sans inquiétudes qu'il va alors s'intéresser à ce qui se passe vraiment autour de lui et vivre les joies de la découverte.

Les rythmes de vie de l'enfant dans une journée sont très importants car ils permettent à l'enfant de se situer dans le temps et l'espace, ce qui le sécurise dans les situations de la vie quotidienne. Il est important d'assurer la continuité des personnes, des gestes, des événements, dans le temps et dans l'espace.

L'accueil du matin

La séparation est un moment important pour l'enfant, qu'il doit appréhender et gérer à son rythme (séparation d'avec ses parents, retrouvaille des autres enfants). Elle doit s'effectuer dans un climat de confiance, de sécurité et de douceur.

C'est un moment qui doit être accompagné car il est parfois difficile, même si la séparation favorise l'évolution et la quête d'autonomie de l'enfant.

L'encadrement privilégie une relation individualisée avec l'enfant et ses parents. Il accueille l'enfant, lui parle, lui explique que son papa ou sa maman s'en va, l'écoute, le rassure et lui apprend à dire bonjour aux autres enfants et aux adultes présents.

Le soir, parents et enfants doivent prendre le temps de se retrouver, les éléments importants de la journée sont transmis aux parents.

Les repas & goûters : *une louche de tendresse, un saladier de patience, un brin de fermeté*

L'office cuisine permet la fabrication des repas sur place.

Les menus sont établis par la(le) responsable cuisine, formé(e) au plan alimentaire. Variés (sur la journée et la semaine) et équilibrés, ils sont établis avec soin pour répondre aux besoins nutritionnels et spécifiques de chaque enfant.

L'alimentation joue un rôle primordial non seulement dans la santé et le développement de l'enfant mais aussi dans l'établissement de la relation affective enfant/adulte et dans les rapports individu/alimentation. Moment essentiel de la socialisation de l'enfant, les repas constituent un moment de plaisir et de dialogue. Les enfants apprennent à mettre la table, dire merci / s'il vous plait, attendre leur tour, se laver les mains avant et après le repas, débarrasser, trier les déchets... Les goûts, l'appétit de chacun sont respectés, l'enfant n'est jamais forcé à manger, bien qu'il soit de notre rôle de susciter l'envie de goûter et de gérer l'évolution de l'enfant, les goûts pouvant évoluer avec l'âge.

Le biberon aux petits est donné dans les bras – confort, calme et tendresse -, le repas au plus grand, dans un transat ou une chaise, en fonction de son développement psychomoteur.

L'encadrement favorise l'autonomie de l'enfant, le passage progressif du biberon à la tassoulette puis au verre, de l'alimentation liquide à solide. L'enfant apprend progressivement à manger seul, avec les couverts.

Une alimentation issue de l'agriculture biologique et/ou raisonnée est privilégiée, par le choix de fournisseurs de proximité (AMAP, agriculteurs locaux ...). Les menus sont établis à partir d'aliments frais et de saison, associant légumes, végétales, céréales (flocon d'avoine, quinoa ...) en complément de produits animal, autour d'une mise en œuvre adaptée et agréable aux enfants (gratins, tartes, crèmes, sucrées / salées ...) qui favorisent le développement du goût, de l'arôme naturel.

Le sommeil & et le repos

Nécessaire à la croissance et à la maturation du système nerveux, il permet à l'enfant de récupérer de la fatigue, du stress ou de l'agitation. Les temps de repos et de sommeil sont présentés à l'enfant comme une réponse à un besoin important et un plaisir.

Les rythmes de sommeil (endormissement, sommeil profond, réveil) sont très variables d'un enfant à l'autre et sont respectés.

L'encadrement veille à ce que chaque enfant dorme suffisamment et puisse à tout moment se reposer ou simplement être au calme s'il ne veut pas dormir. Il retrouve son lit, sa peluche, son doudou ou sa tétine, autant d'éléments protecteurs. Avant l'endormissement, l'encadrement prépare l'enfant par un retour au calme. Il reste dans la chambre pour sécuriser l'enfant au moment de l'endormissement.

La literie et le linge de lit sont en matière naturelle, écologique.

Le change et la propreté

Le change des bébés est un moment de communication et d'échange privilégié, de bien-être, de plaisir partagé qui permet également à l'enfant de découvrir son corps.

Élément essentiel du bien-être et de l'autonomie de l'enfant, l'acquisition de la propreté est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise de sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt). L'apprentissage du pot et des toilettes est progressif et géré en relation avec les parents. Il sera proposé sans contraintes, comme une activité où se noue une relation privilégiée avec l'adulte, dans la bonne humeur. Au début l'enfant imite les plus grands, des points de repères sont établis dans la journée (après le repas, après la sieste). Progressivement l'enfant apprend à demander lui-même.

Dans le cadre de la démarche Ecolo crèche®, l'utilisation de couches lavables fabriquées avec du coton certifié organique et biodégradable à 100%, a été retenue.

Les produits de toilette (sans parabène ni bisphénol) sont 100% écologiques.

Le jeu et les activités : c'est du sérieux

Les activités sont généralement de courte durée car, à cet âge, l'enfant ne fixe son attention que très peu de temps. Il est important de préciser que nous proposons des activités mais que nous n'imposons jamais à un enfant d'y participer. Jeux libres et activités dirigées sont de différentes natures.

Les jeux libres :

Les jeux libres, seul ou à plusieurs, entretiennent la créativité et l'imagination. Parmi eux, les jeux symboliques (coin poupée, garage ...) favorisent la construction mentale de situations, base du développement de la pensée, la communication verbale, l'apprentissage de la socialisation, l'imitation des adultes. Nous veillons à ne pas nous immiscer dans son jeu si l'enfant n'en fait pas la demande.

Les activités dirigées :

Le personnel propose également des jeux et des activités dirigées, adaptées au niveau de développement de l'enfant, permettant son développement sensoriel, moteur, intellectuel et favorisant les apprentissages et la socialisation. Certaines règles sont à respecter (attendre son tour, respecter la consigne du jeu, de l'activité ...). Des ateliers décloisonnés sont également proposés pour des enfants d'âges mélangés. Les enfants apprennent à mieux se connaître, à échanger, respecter les plus petits. ..

Les activités manuelles :

L'enfant peut y faire évoluer sa motricité fine qui sera indispensable plus tard pour apprendre à écrire. Ces activités doivent être les plus diversifiées possibles.

Le jeune enfant peut développer ses sens grâce à la découverte de nouvelles matières, même si ses activités sont dirigées, il est libre d'y exprimer son imagination, sa créativité, son autonomie : pâte à modeler, pâte à sel, collage, gommettes, coloriage, peinture, découpage, cuisine, transvasement Elles favorisent le développement de l'attention, de l'observation, de la mémoire, de la réflexion, de la logique ...

Les activités d'expression :

Le chant et la lecture sont des activités très prisées à la crèche. Elles sont nécessaires car elles encouragent l'enfant à s'exprimer oralement, elles permettent l'acquisition et la découverte de nouveaux mots en favorisant la parole. Les jeux de doigts, les chansons à gestes, permettent d'affiner les mouvements et souvent d'apprendre à nommer les différentes parties du corps, comme « Savez-vous planter les choux ? ».

Les activités motrices :

La motricité favorise le développement physique et participe à l'évolution harmonieuse des fonctions relationnelles et sensorielles (recherche de l'équilibre, apprentissage de la marche ...). L'enfant découvre seul ses limites et ses potentiels. Une salle de motricité est réservée et aménagée pour ces activités.

Les activités extérieures :

Elles sont nécessaires pour se dépenser physiquement, améliorer la marche, s'oxygéner... C'est aussi un temps de découverte des éléments extérieurs : faire une promenade à l'école ou la bibliothèque, marcher dans les feuilles au parc de la mairie, être sensible aux odeurs ... qui permettent à l'enfant de s'éveiller au monde qui l'entoure.

Toutes ces activités se rapportent à un thème défini par l'équipe pédagogique chaque trimestre, qui assure une cohérence entre l'accueil, la vie quotidienne et les activités. Ce thème est un support qui permet aux enfants de se situer dans le temps, et au personnel de coordonner les activités au sein d'un programme pédagogique cohérent.

Un planning d'activités hebdomadaire est établi, qui apporte aux professionnels une base de travail avec l'enfant de manière à harmoniser son développement et aux parents une information sur le déroulement de la journée de leur enfant

Axe pédagogique	activités
Eveil sensoriel	Jeux d'eau, de sable, pâte à modeler, peinture à doigt, chanson
Motricité fine	Jeux de construction, jeux d'encastrement Jeux symboliques
Motricité générale	Parcours de motricité (sauter, monter, ramper ... dessus/dessous/faire le tour...), piscine à balles, échelle, toboggan, vélos, ballon
Structuration de la personnalité	Jeux symboliques (poupée ...) imitation, miroir
socialisation – langage	Histoires, livres
Expression corporelle	Danses, rondes, jeux de doigts pour affiner les gestes, s'approprier l'espace...
Préparation à l'école	Graphisme, utilisation de matériels différents (crayons, craies, feutres ...) chansonnettes, comptines

Eveil à l'environnement :

Des cycles d'activités et des ateliers pédagogiques seront proposées aux enfants pour les sensibiliser dès le plus jeune âge à des gestes simples et des comportements éco-citoyens au quotidien limitant les impacts environnementaux :

- éviter le gaspillage de l'eau notamment
- trier les déchets
- utiliser des objets recyclés pour fabriquer des jouets, des déguisements

- préparer un goûter bio
- peinture végétale par l'utilisation de légumes
- Sensibiliser les enfants à l'environnement et à la nature : carrés potagers associés à un programme d'animations et d'activités ludiques (lecture, dessins ...)

Eveil aux langues :

Nous mettrons en œuvre, si possible et avec l'aval des familles, une activité « d'éveil aux langues », pour « se faire l'oreille ». Les enfants apprennent à distinguer les similitudes et les différences des sons. Il ne s'agira pas d'un apprentissage d'une langue à proprement parlé, mais d'une sensibilisation aux autres langues et aux autres cultures, qui mène à la découverte de l'Autre. Les pédagogues et enseignants sont unanimes pour constater que l'ouverture à d'autres cultures renforce chez les enfants leur appartenance à leur propre culture.

Il s'agira d'un projet interdisciplinaire où la sensibilisation intervient aussi bien dans le jeu, la motricité, le repas ...

L'idéal est de s'appuyer sur une rencontre authentique (un enfant, un membre du personnel de langue étrangère).

Les moments exceptionnels

Les rites socioculturels rythment nos mois et nos années, c'est pourquoi en continuité avec les parents, la crèche fête les moments et les événements importants.

Les anniversaires des enfants sont fêtés, c'est l'occasion de souffler ses bougies, de partager un gâteau, de chanter, de compter le nombre d'années sur ses petits doigts...

La fête de Noël permet à tous, parents, enfants et personnel, de se réunir. A cette occasion, un spectacle est organisé, un cadeau offert à chaque enfant et un goûter est pris en commun. Un arbre de Noël, une carte de vœux, des échanges de cadeaux, une bûche de Noël ponctuent traditionnellement la période de fin d'année.

Pour la Chandeleur, ce sont les crêpes, des masques et des déguisements pour le Carnaval ...

Nous participerons, à notre échelle et avec nos moyens, par des actions et/ou des activités spécifiques - inscrites dans le temps (trimestre, année) et interdisciplinaires (jeux, alimentation...) - aux manifestations locales, régionales, nationales comme « la semaine du goût », « la semaine du développement durable » ...

Une sortie de fin d'année et une visite de l'école pour les plus grands sont organisées au mois de juin. Ces moments forts marquent le passage d'une année à l'autre, de la crèche à l'école.

Le mode de garde collectif et la proximité géographique du groupe scolaire (50 m) ont l'avantage de faciliter la transition vers l'école maternelle. Nous souhaitons développer, en étroite collaboration avec le Directeur de l'école maternelle, un projet « passerelle » plus ambitieux, permettant aux enfants de la crèche de participer sur le dernier trimestre scolaire, à plusieurs demi-journées découvertes, au sein de l'école, organisés à l'occasion de rendez-vous festifs (carnaval, fête de l'école). Une démarche similaire sera engagée avec le centre de loisirs.

Les intervenants extérieurs

Des intervenants extérieurs viendront également régulièrement à la crèche, pour animer des ateliers lecture, musique, cuisine, jardinage... Nous favoriserons autant que possible, le renforcement de liens intergénérationnels dans le cadre d'ateliers « lecture et histoire d'antan » - « jardinage » animés par les personnes du 3^{ème} âge.

Dans les domaines tels que la musique, le conte, le spectacle, la structure se rattachera soit à un projet municipal (Blues sur Seine, théâtre ...) soit passera une convention avec des associations pour bénéficier d'interventions au sein de l'établissement. Dans ce cas un projet est élaboré avec l'intervenant pour définir les objectifs et le déroulement des séances.

L'équipe a également un rôle de prévention et de dépistage (problèmes auditif, visuel, comportemental, psychologique de l'enfant). Tout problème sera étudié en réunion avec le médecin de PMI.

La participation des parents

La communication avec les parents, premiers éducateurs de leurs enfants, est primordiale. Le(la) référent(e) technique et l'ensemble du personnel sont à l'écoute des parents, pour s'informer, informer et rassurer parents et enfants.

Nous invitons les parents à participer à la vie quotidienne et aux diverses activités dirigées, en fonction de leur disponibilités, compétences, envies ... dans le but d'évoluer ensemble pour le bien de l'enfant et donner la possibilité aux parents de voir évoluer leur enfant en dehors du contexte familial :

- information permanente sur les projets pédagogiques
- information quotidienne des activités
- participation ponctuelle sollicitée (apport de matériel de récupération pour fabriquer des mobiles confection d'un costume pour le carnaval...)
- présence lors de sorties pour accompagner et encadrer les enfants
- Intervention des parents au sein de la crèche en fonction de leur disponibilité, du thème de l'activité Et à l'occasion de moments privilégiés (Noël, carnaval ...)

La crèche est également source d'informations, d'échanges avec le personnel et l'intervention de professionnels externes (orthophoniste, psychologue, ostéopathe, kinésithérapeute, pédiatre) sur des thématiques spécifiques (sommeil, diététique, propreté, préparation à l'école maternelle ...) y est régulièrement organisée.

Nous sollicitons la constitution d'un Conseil de parents pour un travail d'appropriation des enjeux des nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement sur les cibles santé, alimentation, déchets, produits d'entretien, pédagogie Ce Conseil sera l'occasion d'échanges entre le personnel et les familles sur des questions techniques (niveau d'exigences, choix des produits...), la définition des enjeux et les conséquences en termes d'organisation et de bien-être des enfants.

Il s'agit clairement d'une démarche de progrès et de partage d'expériences, avec pour objectifs :

- de permettre l'expression et la participation des parents dans les domaines concernant les dimensions collectives de l'accueil et de la vie quotidienne de l'enfant
- de promouvoir l'émergence et la mise en œuvre de projets d'intérêts collectifs en articulation avec d'autres équipements (scolaire, culturels, loisirs...)
- de permettre et faciliter la circulation de l'information et les échanges à l'ensemble des interlocuteurs (famille, élus, professionnels).

Les professionnels demeurent garants de la bonne mise en œuvre du projet d'établissement. Il ne s'agit pas pour les parents de se substituer à l'équipe mais bien de créer une dynamique collective.

Les parents seront sollicités dans la démarche selon des modalités à définir :

- une plaquette et une réunion de rentrée pour expliquer notre engagement dans le développement durable
- des forums d'informations et d'échanges sur les enjeux de la démarche (santé, citoyenneté ...) favorisant la poursuite de la démarche au-delà de la crèche (éco-gestes, recettes, activités ...)
- une collecte de vêtements et de jeux pour une structure d'accueil petite enfance étrangère dans le cadre d'un programme de coopération décentralisée
- toutes suggestions seront les bienvenues.

Dès l'origine du projet, dans ses phases d'élaboration et de mise en œuvre, les fondateurs de TRIBUverte ont engagé une démarche partenariale, pour une co-construction de ces établissements et des liens se sont créés avec les partenaires

institutionnels en charge de l'accueil de la Petite Enfance, du développement durable, de l'économie sociale et solidaire, les partenaires financiers, pédagogiques ... afin d'inscrire les micro éco-crèches dans un projet de territoire, pour assurer un projet d'accueil de qualité et pérenne.

- La ville de Mézy-sur-Seine
- Le Service Mode d'Accueil Petite Enfance du Conseil Départemental des Yvelines, référent pour l'ensemble des protocoles, garant du respect de la législation en vigueur
- La Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines et le Conseil Départemental des Yvelines, partenaires privilégiés qui permettent le fonctionnement de la structure au quotidien
- La Caisse de Mutualité Sociale Agricole (CMSA), partenaire également privilégié pour l'accueil petite enfance en milieu rural
- L'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies (ARENE) – l'Atelier Méditerranéen de l'Environnement (AME), pilotes de la démarche d'engagement vers le développement durable
- Le Parc Naturel Régional du Vexin Français (PNRVF)
- Le Centre Francilien de l'Innovation, Yvelines Actives, Réseau Entreprendre Yvelines ...
- Les établissements de formation aux métiers de la petite enfance.

Ces liens, dans un esprit de partenariat et de service public, se poursuivront naturellement lors du fonctionnement de l'établissement, afin d'assurer l'évaluation, l'amélioration continue et la diffusion de nos pratiques.

TRIBUverte, dans un esprit de coopération et de mutualisation, souhaite diffuser et mettre à disposition ces nouveaux savoir-faire et savoir-être aux établissements d'accueil pour la Petite Enfance, désireux d'engager une démarche similaire.

Fait à Mézy-sur-Seine.

Septembre 2023

La Direction